

Définitions et glossaire



DÉFINITION

Qualité (contrôle de la)

Ensemble des opérations relevant de contrôles concernant : l'offre de transport, la propreté du matériel roulant et des installations mises à dispositions et fréquentés par le public, la disponibilité des équipements, la qualité de l'information et de l'accueil...

DÉFINITION

Qualité (du service TC)

Ensemble des actions et des moyens mis en œuvre par l'exploitant visant à assurer le service public dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

DÉFINITION

Quartiers sensibles

Quartiers faisant l'objet d'une attention toute particulière concernant principalement la Politique de la Ville.
